



MAIRIE DE CAYENNE

Supérieur hiérarchique :

Le Responsable du Relais **Petite Enfance**

Le Directeur Enfance et Famille

Le Directeur Général Adjoint **COSSPAT**

Le Directeur Général des Services

Référence : DGS-DGACOSSPAT- DEF-RPE

Fonction : Animateur Relais Petite Enfance (RPE)

Date de mise à jour :

6 octobre 2023

OBJET DE LA FONCTION

L'animateur de Relais Petite Enfance (RPE) anime en lien avec les partenaires de la petite enfance, un lieu d'informations et d'échanges au bénéfice des assistants maternels indépendants, des gardes à domicile, des assistants familiaux, et des candidats à l'agrément.

Il participe à l'accueil, l'information et à l'accompagnement des parents et/ou futurs parents, mais aussi à l'organisation des activités du RPE.

RELATIONS FONCTIONELLES

- Relations fréquentes avec la Direction Enfance et Famille (réunion de travail, réunion de service, transmissions orales et écrites, etc.)
- Interface avec les assistants maternels indépendants, les gardes à domicile, les assistants familiaux, les candidats à l'agrément et les parents et/ou futurs parents
- Relation avec les Elus de la collectivité et les collectivités du territoire
- Echanges réguliers d'informations avec la CAF, La Collectivité Territoriale de la Guyane (la PMI), l'Education Nationale, la DREETS, Pôle emploi, etc.
- Relations avec les associations et structures petite enfance du territoire

MISSION PRINCIPALE

ACCUEIL, INFORMATION, ORIENTATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES ET DES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL

INDIVIDUEL

- Assurer un accueil téléphonique et physique des parents et des professionnels
- Informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs existant sur le territoire
- Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr
- Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel
- Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur
- Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels
- Informer et assister les professionnels dans le cadre de leur démarche sur le site monenfant.fr

- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques
- Organiser des ateliers d'éveil
- Accompagner le parcours de formation des professionnels
- Lutter contre la sous-activité des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier
- Promouvoir le métier d'assistant maternel

AUTRES ACTIVITES

PILOTAGE DE L'ACTIVITE DU RELAIS

- Elaborer un projet de fonctionnement
- Evaluer les actions mises en place par le relais
- Analyser l'impact des actions du Rpe au regard des objectifs fixés dans le projet de fonctionnement (COPIL)
- Renseigner les documents annuels d'évaluation
- Être force de propositions pour optimiser l'activité du relais
- Animer et définir les projets du RPE en collaboration avec les autres acteurs petite enfance
- Mettre en œuvre des projets et actions inter-relais
- Assurer la communication autour de ses missions et la promotion de l'activité du RPE

CONCERTATION ET PARTENARIAT

- Echanger avec les autres institutions pour inscrire le relais dans le tissu institutionnel local
- Veiller à la cohérence des actions de chacun des acteurs (Pmi, CAF, DREETS, etc.)
- Participer au réseau des Rpe
- Favoriser les échanges avec les structures du territoire
- Rechercher une complémentarité avec les équipements du territoire (EAJE, ALSH, centre sociaux, bibliothèque, ludothèque, etc.)

GESTION ADMINISTRATIVE DU RELAIS

- Organiser, animer et suivre l'activité de l'équipe
- Assurer l'interface entre la hiérarchie et l'équipe
- Assurer la gestion des équipements du relais (véhicule, mobilier, matériel, etc.)
- Veiller à la sécurité des personnes et des biens
- Participer à la gestion administrative et budgétaire du relais (rédaction des documents administratifs, élaborer le budget prévisionnel et suit l'exécution budgétaire)
- Participer à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant (évolution du nombre d'assistants maternels du territoire, etc.)

CONDITIONS D'EXERCICE

Affectation	Le Relais Petite Enfance « Bois Cathédrale ».
Temps de travail	37 heures.
	Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

Condition d'exercice	Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations liées au poste (permanence d'accueil, organisation de réunions à thèmes, interventions auprès des médias, etc.)
SAVOIRS	
<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du référentiel Cnaf relatif aux Rpe - Connaissance des orientations stratégiques et politiques petite enfance du territoire - Connaissance du rôle des acteurs de la petite enfance et de leurs compétences respectives - Connaissance des champs de compétence des partenaires (CAF, PMI, DREETS, Pôle emploi, etc.) - Connaissance de l'enfant et de son développement - Connaissance du cadre réglementaire des professionnels de l'accueil individuel - Connaissance du cadre réglementaire relatif à la relation employeur-salarié - Connaissance des techniques de gestion administrative, financière et budgétaire - Connaissance des conditions de l'agrément et de l'activité des assistants maternels 	
SAVOIR-FAIRE	
<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie - Anticipation / veille informatique - Diagnostic / analyse - Résolution de problème - Technique de gestion des conflits - Gestion de projet - Technique et traitements statistiques - Outil bureautique - Technique de communication - Technique d'entretien (accueil et relation avec les usagers) - Technique d'animation de groupe 	
SAVOIR-FAIRE RELATIONNEL	
<ul style="list-style-type: none"> - Adaptabilité, disponibilité - Autonomie - Qualité d'expression orale - Qualité d'écoute et de médiation - Diplomatie - Force de conviction et de négociation - Conduite de réunion / d'animation de groupe - Coopération / partenariat – travail en réseau - Conseil / accompagnement 	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE	
Diplômes	Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants Diplôme d'état d'assistant de service social
Expérience	Minimum trois années d'exercice auprès d'enfants âgés de 0 à 3 ans

CADRE STATUTAIRE

Catégorie	A et B
Filière	Médico-sociale